



**PRÉFET
DE LA RÉGION
OCCITANIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Toulouse, le 11 février 2021

Réunion du comité de suivi régional France relance Thématique « entreprises et transition énergétique »

Le 28 janvier 2021 s'est tenu le comité de suivi régional sur la thématique « entreprises et transition énergétique » sous la co-présidence de Romain Gareau, sous-préfet à la Relance, représentant Étienne Guyot, préfet de la région Occitania, préfet de la Haute-Garonne, et de Bernard Gilibert, conseiller régional, membre de la commission transition énergétique et écologique, représentant Carole Delga, présidente de la Région Occitania / Pyrénées-Méditerranée.

Étaient également présents :

- Hugues Perrin, Directeur régional des finances publiques ;
- Joël Duranton, adjoint du Directeur régional de l'environnement de l'aménagement et du logement (DREAL) ;
- Céline Vachey, directrice régionale adjointe de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME) ;
- Nadine Faedo, directrice régionale de la banque publique d'investissement (BPI) France ;
- les principaux représentants du secteur de l'énergie (RTE, ENEDIS, EDF, GRDF...), des pôles de compétitivité régionaux, des fédérations professionnelles (UIMM, UNICEM, France Chimie...), ainsi que des chambres consulaires régionales.

L'objectif essentiel de ce volet du plan de relance est d' **accompagner les entreprises dans leurs démarches de réduction de leur impact environnemental, tout en confortant leur compétitivité**, par exemple :

- **pour la DREAL** : présentation des mesures spécifiques aux TPE/PME, à la rénovation énergétique des bâtiments des entreprises (**7 milliards d'euros sur les 30 milliards d'euros du plan de relance dédié à la transition écologique**), à l'accompagnement des commerçants, artisans et indépendants, à la résilience des réseaux électriques et à l'acquisition de véhicules lourds « verts » (à l'hydrogène ou à l'électricité) ;
- **pour la BPI France** : présentation des mesures du plan « climat ». Ce plan a pour but d'accélérer la mise en transition des entreprises, de soutenir les énergies renouvelables mais aussi de favoriser l'émergence des « greentechs » (*).

Des échanges avec les acteurs concernés par ce volet du plan de relance ont permis de faire le point sur le contexte de mise en œuvre de l'ensemble des actions nationales et régionales, élaborées dans l'optique de soutenir un développement résilient du territoire.

Les services de l'État continueront de faire preuve d'une grande vigilance vis-à-vis des acteurs concernés par le volet « Transition Écologique » du plan de relance, quelle que soit leur taille, ainsi que sur l'accompagnement, en partenariat renforcé des différentes instances (CCI, CMA, Conseil régional...), qui s'avère indispensable pour œuvrer efficacement au développement de ce secteur d'avenir.

(*) L'initiative **GreenTech Innovation** vise à développer l'innovation des start-up et PME pour développer de nouveaux produits, usages et services pour les citoyens sur les différentes thématiques du ministère de la transition écologique.

Cette communauté est déjà riche de 170 start-up et PME innovantes, couvrant tous les sujets du pôle ministériel: décarbonation de l'économie, efficacité énergétique, énergies renouvelables, numérique responsable, neutralité carbone, gestion des risques, bâtiment et ville durable, transports efficaces et propres, économie circulaire, santé-environnement, eau et biodiversité. Cette démarche s'appuie notamment sur un appel à manifestation d'intérêt et un réseau d'incubateurs Greentech qui viennent tous

deux d'être relancés.

Définition des acronymes

CAS : Compte d'affectation spéciale

CCI : Chambre du commerce et de l'industrie

CMA : Chambre des métiers et de l'artisanat

RTE : Réseau de transport d'électricité

TPE/PME : Très petite entreprise / Petite et moyenne entreprise

UIMM : Union des industries et métiers de la métallurgie

UNICEM : Union nationale des industries de carrière et matériaux de construction

CONTACTS PRESSE

Marie LATREILLE DE FOZIERES
Tél : 05 34 45 36 17 | 06 45 89 72 16

Delphine AMILHAU
Tél : 05 34 45 38 31 | 06 70 85 30 75

Jennifer RIEU
Tél : 05 34 45 34 77 | 06 08 46 28 31

communication@occitanie.gouv.fr | 05 34 45 34 45

  @prefetoccitanie

www.occitanie.gouv.fr/communiqués

Contacts presse Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée

service.presse@laregion.fr
Tél Toulouse : 05 61 33 53 49 / 52 75
Tél Montpellier : 04 67 22 81 31